

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3469)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE8

présenté par  
M. Lauzzana

-----

### ARTICLE 24

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« relatif à la »

les mots :

« en matière de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.